

Image not found or type unknown



Dseparation de corps,marié sous regime de communauté universelle

Par **saut34**, le **02/10/2010** à **11:20**

Bonjour,rnje suis marié sans enfants en communautés universelle,j'ai fait une parésie en2002et paralysé en fauteuil électrique, je vis séparé depuis cette date,mon épouse travaille a Orléans(45),moi je vis a Béziers(34)je désire savoir le cout pour une séparation avec consentement mutuel et que dois-je faire et a qui m'adresserrnmerci de me lire et votre aiderncordialement